

PLAN DE DÉCONFINEMENT CLUBS

Du 22 juin au 11 juillet 2020

Pratiquant encadré

**Animateur encadrant
dans un club
FFRandonnée**



PRÉCAUTIONS

Port du masque



Conseillé avant et après la sortie
Fortement déconseillé pendant l'activité,
appliquer la distanciation physique

Distanciation physique : 4m²/pers



A adapter à la vitesse de progression (2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h, 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h, 1,5 mètres sur les côtés) et à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire)

Utilisation de gel hydroalcoolique



Obligatoire

Si symptômes du COVID-19



Restez chez soi
Prévenir immédiatement l'animateur
si des signes apparaissent dans
la semaine suivant
une sortie groupe



Restez chez soi
Prévenir immédiatement le
Président du club si des signes
apparaissent dans la semaine
suivant une sortie groupe

Kit sanitaire personnel composé de :
1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle



Préconisé



Obligatoire

Matériels liés à la pratique



Préconisation d'utilisation de son matériel personnel
-Échange de matériel entre participants non autorisé



Préconisation d'utilisation de son matériel personnel
-Prêt matériel par le club à organiser avec une désinfection systématique avec un produit désinfectant virucide norme EN 14476
-Échange de matériel entre participants autorisé

Attestation



Sans attestation

Durée de pratique



Sans limitation de durée de pratique

Vestiaires



Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire

Locaux



Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire



PUBLICS

Type



-Tous les licenciés
-Non licenciés dans le cadre d'une sortie à l'essai avec son matériel personnel.



Tous les animateurs

Nombre



Absence de limitation



ENCADREMENT

Inscription aux sorties



Sur inscription si possible
Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux



Sur inscription si possible
Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux

Animation



L'animateur rappelle les gestes barrières
Distanciation physique à respecter



Nomination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique

	Pratiquant encadré	Animateur diplômé encadrant dans un club FFRandonnée
Conseils pédagogiques		Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant Les conseils pratiques ne donneront lieu à aucun contact physique
Sorties labellisées Rando Santé		Autorisées
Protocole sanitaire dans le cadre d'une potentielle contamination	 -En cas de signes de maladie (fièvre, toux) dans la quinzaine suivant une sortie encadrée le pratiquant doit prévenir immédiatement le club (animateur ou président) qui en informera rapidement les autres participants. -La personne malade devra consulter et se faire tester. -Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de négativité du test du premier cas ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contamination. Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.	 -L'animateur doit porter à connaissance des pratiquants les gestes barrières, les consignes et conseils de pratique, le protocole sanitaire en cas de signes de maladie ou de potentielle contamination. -En cas de signes de maladie (fièvre, toux) dans la quinzaine suivant une sortie encadrée le pratiquant doit prévenir immédiatement le club (animateur ou président) qui en informera rapidement les autres participants. -La personne malade devra consulter et se faire tester. -Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de négativité du test du premier cas (l'animateur peut l'inciter à communiquer ce résultat) ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contamination. Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.
 TRANSPORTS		
Transport individuel		Conseillé
Transports en commun		Dans le strict respect des gestes barrières et dans la mesure du possible de la distanciation physique
Covoiturage et mini-bus		Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières, en ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation
 ESPACE DE PRATIQUE		
Distance du domicile		Sans limitation
Législation en vigueur : Préfecture, Mairie, ONF, Parc Naturel, Parc urbain, espace maritime...		Dans les espaces ouverts autorisés A vérifier localement et à respecter
Cotation		-Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique -Si reprise de l'activité, débiter avec des sorties faciles puis augmenter progressivement le niveau
Espace de pratique		 Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés
 CONVIVIALITÉ		
Partage de repas, pots, festivités	 À éviter Avec distanciation pour le pique-nique	 À ne pas organiser et éviter Avec distanciation pour le pique-nique
Discussions en présentiel		Avec distanciation et masque si possible
 COMPÉTITIONS		interdites

	Pratiquant encadré	Animateur diplômé encadrant dans un club FFRandonnée
 MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC	 <p>Avec accord préfectoral, respect des gestes barrières et de la distanciation, et moins de 5 000 personnes</p>	
 SÉJOURS ET VOYAGES		Autorisés
 FORMATION	 <p>-Possible en salle avec plus de 10 personnes si respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personnes, et des règles de l'établissement -Conseillé en distanciel et en extérieur -Les séquences de mise en situation d'activité physique peuvent dorénavant s'organiser sans limitation de nombre de participant</p>	
 SEANCE DE TRAVAIL, REUNIONS ET ORGANISATION		 <p>Privilégier la visio ou l'audioconférence pour les réunions d'animateurs pour construction notamment du calendrier de sorties du club</p>
 ACCIDENT	 <p>Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence</p>	 <p>Les animateurs portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence</p>
 VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ	<p>Votre club</p> <p><u>Votre comité départemental</u></p> <p>info@ffrandonnee.fr</p>	<p><u>Votre comité départemental</u></p> <p>association@ffrandonnee.fr</p>

Suivez les recommandations de la FFRandonnée et l'évolution du plan de reprise de l'activité régulièrement mis à jour sur le site www.ffrandonnee.fr